

CYCLE SPECIALISE

Discipline : HISTOIRE DE LA MUSIQUE

PROGRAMME

- ENTREE 2023-2024 -

Écrit : Trois commentaires d'écoute, sur des œuvres ou extraits d'œuvres de Monteverdi à nos jours, dont l'intitulé n'est pas communiqué aux candidats.

Chaque œuvre (ou extrait), d'une durée n'excédant pas 6/ 7 minutes, est diffusée trois fois. Une heure par commentaire, écoutes incluses.

Durée totale de l'épreuve écrite : trois heures.

Oral : Mise en loge de 40 minutes sur un dossier que le candidat présente ensuite pendant 20 minutes à l'oral devant le jury.

Chaque candidat traite un dossier différent. Ce dossier comporte deux épreuves :

- 1) Analyse d'une partition de langage tonal, composée entre la fin du XVIIe et la fin du XIXe siècle, dont l'intitulé n'est pas communiqué aux candidats.
- 2) Commentaire d'un texte ou d'une citation, dont l'auteur, la source et la date sont communiqués aux candidats.

En cas de lacunes avérées en Formation Musicale, les candidats admis devront suivre un cours de mise à niveau.